

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON FAVORISANT TOUTS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULZ.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau du Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULZ, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Et la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

COMMERCE.

Recus de la Semaine : Centre porté par Mgr l'Archevêque de Québec, contre la brochure "La source du mal au Canada, par un catholique."—Les plus grandes églises du monde.—Renseignements sur la Baie-des-Chaleurs; la paroisse de Carleton dans la Baie-des-Chaleurs.—Le Révd Père François Cazeau, jésuite, décédé.

Causerie Agricole : Culture des bois et forêts.—Semis, plantation et repeuplement des bois en massifs.—Semis et plantations.

Sujets divers : Culture du noyer (Suite); du semis en pépinière; du choix des semences; du sol de la pépinière; méthodes du semis.—L'écrouissage du lait par le système "centrifuge," extrait d'un rapport du professeur Fjord, à la Société d'agriculture du Danemark, traduit du Danois par M. S. M. Barré.—Le reboisement.—La vache dans son étable.

Choses et autres : L'embellissement des propriétés par la plantation des arbres.—La richesse et l'économie.—Le travail.

Recettes : Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux.—Brevages pour rétablir les forces.—Brevages sudorifiques contre le farcin et la gale.

A nos lecteurs.—Nous publierons au prochain numéro de la Gazette des Campagnes, la suite de l'article: "L'écrouissage du lait par le système centrifuge."

Une correspondance sous le titre "La Baie-des-Chaleurs comme pays agricole" est remise à quinze jours.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval; des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture de Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, éc., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le monton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, éc., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Censure contre la brochure "La source du mal de l'époque au Canada, par un catholique."—Cette brochure, condamnée par Mgr Fabre, évêque de Montréal, vient de l'être par Mgr l'Archevêque de Québec. Sa Grandeur porte contre cet ouvrage la censure et les défenses suivantes :

1. Je défends de garder, de lire, de prêter la susdite brochure intitulée: *La source du mal de l'époque au Canada, par un catholique.*

2. Sous peine de suspension *ipso facto* tout membre du clergé de l'Archidiocèse devra, dans les vingt quatre heures qui suivront la réception de la présente circulaire, jeter au feu la susdite brochure que je condamne en vertu de la dixième règle de l'index.

3. Les laïques de l'Archidiocèse qui ont ou qui auront entre les mains la susdite brochure devront également la jeter au feu dans les vingt quatre heures après la connaissance reçue de la présente circulaire, et cela sous peine de faute grave.

4. L'absolution de la suspension et de la faute grave ci-dessus est réservée à l'Archevêque et à ses Grands Vicaires résidents dans l'Archidiocèse.

5. La partie de la présente circulaire qui concerne cette brochure sera lue au prône des paroisses de la ville de Québec le premier dimanche après réception et publiée authentiquement dans les journaux.

— La plus grande église du monde est celle de Saint-Pierre à Rome; elle peut abriter 45,000 hommes. Le dôme de Milan en contient 37,000; Saint-Paul à Rome 32,000; le dôme de Cologne 30,000. Puis viennent l'église de Saint-Paul à Londres, et celle de Pétronius à Boulogne, avec de la place pour 25,000 dans chacune. Le Hagia Sophia à Constantinople, maintenant entre les mains des Turcs comme mosquée de Sophie, peut recevoir 23,000 hommes; Saint-Jean de Latran à Rome, 22,000; Notre-Dame de Paris, 21,000; le nouveau dôme de New-York, 17,000; la cathédrale de Pise et celle de Saint-Etienne à Vienne, chacune

12,000; l'église de Saint-Dominique à Boulogne, 11,400 et celle de Saint-Marc à Venise, 7,000.

Renseignements sur la Baie des Chaleurs.—Le 31 janvier dernier, nous disions, à l'adresse de l'un de nos jeunes correspondants, que l'avenir de la Baie des Chaleurs était entre les mains de la jeunesse de cette immense région, "si elle faisait servir ses talents à l'étude de la science agricole et à l'observation des faits qui lui permettraient de retirer du sol les produits qui font la richesse d'un pays." C'était pour ainsi dire un appel que nous faisons aux jeunes gens de talents qui sans doute ne manquent pas dans cette localité. Nous voudrions que l'on fût là, à l'égard de l'agriculture et de la colonisation ce qui se fait avec tant d'avantages et d'une manière si rapide dans plusieurs centres Acadiens du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, sous l'inspiration et la direction de jeunes prêtres Acadiens, les Ouellet, les Michaud, les Richard et les Pelletier que le Collège de Ste Anne peut être fier de compter au nombre de ses anciens élèves. Nous savons ce que ces prêtres ont fait de bien là où ils exercent leur ministère avec tant de dévouement et de générosité; non-seulement ils gagnent des âmes à Dieu, mais en poussant activement à l'agriculture et à la colonisation, les Acadiens autrefois noyés par l'influence de ceux qui étaient leurs pires ennemis, se voient aujourd'hui si non obligés de leur céder la place, du moins dans la nécessité de compter avec eux et de leur offrir une place dans l'enceinte de l'Assemblée Législative soit de la Nouvelle Ecosse, soit du Nouveau Brunswick. Ce que les Acadiens font dans ces deux provinces, ils le peuvent aussi dans la Baie des Chaleurs: ils doivent se montrer leurs égaux en courage et en persévérance; et si l'existence prospère de la Baie des Chaleurs dépend de la colonisation et de l'agriculture, ce que nous ne doutons pas, ils doivent pousser résolument à la roue. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous accueillons si chaleureusement dans la *Gazette des Campagnes* les écrits de ces jeunes Acadiens, et que nous désirons nous mettre en communication constante avec eux, afin de leur aider dans la propagande qu'ils désirent faire en faveur de la colonisation et de l'agriculture.

Aujourd'hui, nous comptons un nouveau et jeune correspondant, qui veut bien nous donner des renseignements sur la plus ancienne paroisse de la Baie des Chaleurs et qui dans son voisinage, en arrière, peut offrir de grands avantages aux colons. Voici les détails que veut bien nous donner notre correspondant:

CARLETON, dans la Baie des Chaleurs.—La paroisse de Carleton est pittoresquement située sur les bords féériques de la Baie des Chaleurs. Elle est bornée au nord par une chaîne de montagnes très élevée qui s'étend jusqu'en arrière de Maria, jolie paroisse qui lui sert de borne à l'Est. Du côté Ouest on voit La Nouvelle, aux vertes collines et aux grandioses vallées, paroisse qui n'est pas sans charme comme sans intérêt pour les amateurs de contrastes.

Vis-à-vis l'église de Carleton, sur le copeau bruni de la montagne, une croix couverte en fer-blanc, haute de trente pieds, brille à la châte du jour sous les rayons pâles et mourants du soleil qui disparaît lentement à l'horizon.

Au point de vue géographique, Carleton peut rivaliser très avantageusement avec nos plus belles paroisses canadiennes. Son littoral est des plus enchanteurs. Le Banc qui court à l'Est mesure une longueur d'à peu près un mille sur trois toises dans sa plus grande largeur. Il est séparé par un goulet qui fait communiquer la mer avec les eaux toujours paisibles du Barachois au milieu duquel se dessine une petite île triangulaire pouvant avoir une circonférence d'environ trois arpents et demi.

La cornette villa de M. Michaud, agent général pour le Passumpsic, se trouve au coin du village, au commencement de ce Banc qui reçoit les vagues murmurantes de la mer sur son sable grisâtre. Cet homme doué d'un grand esprit d'entreprise est entièrement dévoué au progrès matériel de cette localité. Il a donné l'automne dernier un bel exemple à nos bons fils de Triptolème en faisant faire des plantations d'arbres magnifiques, tels que saules et peupliers, sur toute la partie nord du Banc et sur l'île. Plus tard les promeneurs pourront se reposer agréablement à l'ombre de ces arbres qui dans cette partie reculée du pays prennent des proportions gigantesques.

Au nombre de nos plus gracieuses maisons de campagne, on remarque celle de M. Pierre Chauveau, qui est un chef-d'œuvre du genre. En face un magnifique jardin en forme de cœur est là pour prouver que l'art n'est pas tout à fait inconnu ici. M. Chs Cyr et M. John Cullen ont aussi de jolies villas élégamment construites dans le style gothique. Tout proche de la propriété de ce dernier se dresse un autre modèle du genre corinthien. On pense, grâce au zèle de notre curé, que cette somptueuse demeure sera avant longtemps l'asile où la jeunesse acadienne viendra puiser aux sources fortunées de la science. En attendant, la municipalité compte plusieurs écoles élémentaires et une école-modèle qui lui fait réellement honneur.

Tout près de l'église paroissiale, hors du village, un Couvent assez vaste a rendu et rend encore d'importants services à la Gaspésie. Les Sœurs, qui sont à la tête de cette institution, animées d'un incomparable dévouement ont fait subir à cette maison des réparations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur qui la rendent tout à fait confortable. Les jeunes filles qui y ont reçu l'instruction aiment toujours à en parler et voudraient que cette vie d'écolière se renouvelât, tant il fait bon vivre dans ces murs bénis que cimentés de charité.

Plusieurs hommes de lettres très distingués ont visité cette institution et ils l'ont trouvée à la hauteur des nobles vues pour lesquelles elle a été fondée. Nous devons l'avantage de ce temple de la science au dévouement de deux hommes que nous n'oublierons jamais: M. John Mougher et le Révd Messire Nicolas Audet de triomphante mémoire.

Au point de vue agricole, Carleton n'est pas aussi avancé que New Richmond et les autres paroisses environnantes. Les domaines de chaque cultivateur étant de peu d'étendue, il s'en suit qu'ils ne peuvent pas faire de culture sur une grande échelle. Le sol est néanmoins de qualité supérieure. Un homme d'expérience qui nous est arrivé l'été dernier l'a trouvé tout aussi bon que celui des fertiles plaines de Manitoba et des Etats-Unis.

Sur une terre mesurant à peine dix neuf arpents de profondeur sur une largeur d'un arpent et quart, un cultivateur a trouvé moyen dans une seule récolte de mettre en grenier soixante-quinze minots de blé, produit d'une semence de quinze minots. Il pense que si sa récolte n'eût pas eu à souffrir des vents et de la pluie il en aurait eu un meilleur rendement.

En outre il a coupé vingt-cinq tonnes d'un excellent foin. Ceci démontre suffisamment que quand on veut s'en donner la peine on peut tirer de grands profits de nos terres, quelques petites qu'elles soient.

A trois heures du village se trouve la montagne Saint-Louis. Il y a là de l'espace pour une centaine et peut-être plus de colons. Quelques colons y ont déjà fait des travaux de défrichement assez considérables, mais faute de ressources et d'encouragement ils ont dû déguerpir. Ces forêts sont riches en bois de toute sorte. En hiver les chasseurs qui courent le caribou, nombreux dans cet endroit, en abattent souvent quatre et plus chacun.

Nous avons lieu d'espérer qu'au lieu d'aller chercher fortune aux Etats-Unis ceux de nos jeunes gens qui désirent s'établir prendront des lots dans cette partie de la paroisse qui n'est pas à dédaigner à cause de la grande fécondité du sol.

La terre est une bonne mère, plus on déchire ses entrailles plus elle est libérale.—J. A. A. C.

R. P. FRANCOIS CAZEAU

On a annoncé, il y a quelques jours, la mort du R. P. François Cazeau, de la Compagnie de Jésus.

Le Père Cazeau naquit à St Pierre comté de Montmagny, en 1843. Il suivit le cours classique du Collège de Ste Anne, étudia la théologie au séminaire de Québec et fut ordonné prêtre par Mgr Blanchet, en 1866. Il fut pendant deux années missionnaires aux montagnes rocheuses. Il entra ensuite dans la compagnie de Jésus. En 1870 il fut nommé sous-préfet du Collège St François Xavier à New York. En 1874, il alla compléter ses études théologiques en France où il passa trois années.

En 1877, on le nomma recteur du Collège Ste Marie à Montréal. Jusqu'au 12 novembre dernier il remplit cette charge.

A la mort du regretté chanoine Dufresne, Mgr Fabre le choisit pour être le directeur de la Congrégation du Tiers Ordre de St François de Montréal.

Partout où il a passé, ce digne religieux laissa d'agréables souvenirs, et chacun se plaît à exalter sa sainteté et ses vertus.

Il est mort presque subitement dimanche, le 3 février dernier. La mort ne l'a point surpris, car il était toujours prêt à paraître devant son Juge.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES BOIS ET FORETS.

Dans les anciennes paroisses, on commence à se plaindre de la disette du bois occasionnée par de grands déboisements et par la dégradation du plus grand nombre de nos forêts, et le haut prix du bois tant pour le chauffage que pour la construction est

une preuve que dans quelques années nous ne pourrions plus avoir assez de bois pour fournir aux différents besoins de notre population, si nous n'apportons aucun remède à ce mal dont nous aurons plus tard à souffrir d'une manière plus sérieuse encore.

Pour faire cesser cette disette qui deviendrait une calamité publique, ou du moins pour en prévenir les suites fâcheuses, autant qu'il est en son pouvoir le Gouvernement de la Province de Québec, aidé de nos meilleurs agronomes parmi lesquels nous comptons l'Hon. M. Joly qui a pris une part très active dans ce beau mouvement, s'occupe des moyens à prendre pour la restauration des forêts qui lui appartiennent. Mais les efforts de notre Gouvernement Provincial seraient insuffisants, si tous les cultivateurs n'imitaient son exemple, chacun suivant sa position et ses facultés, et s'ils ne mettaient une scrupuleuse exactitude à mettre en pratique les règlements qui se rapportent à la conservation de nos bois et forêts.

Malheureusement quant au repeuplement de nos forêts, plusieurs causes puissantes empêchent que la culture du bois puisse être pratiquée indistinctement par tous les cultivateurs: 1o. La grande dépense que de nouvelles plantations occasionnent; 2o. L'incertitude de leur succès lorsqu'elles ne sont pas faites ou entretenues avec les soins convenables; 3o. Le défaut général d'instruction sur la culture des bois; 4o. Enfin, l'égoïsme des hommes, dont le plus grand nombre répugne à faire un sacrifice pécuniaire pour des plantations aussi évidemment avantageuses, parce qu'il n'a pas l'espérance de vivre assez longtemps pour pouvoir jouir personnellement de leurs produits.

Cependant, la Providence paraît condamner cet égoïsme dont les suites seraient très funestes à la consommation générale, si tous les cultivateurs se laissaient également aveugler par lui. En créant cette grande variété d'essences de bois, elle semble indiquer à l'homme celles que sa position et ses facultés lui permettent de cultiver; et la simplicité des moyens qu'elle emploie pour leur multiplication, lui montre aussi comment il peut les imiter avec succès sans recourir aux pratiques dispendieuses des plantations de luxe; enfin si l'art ne peut pas remédier au défaut d'aisance d'un certain nombre de cultivateurs, il est au moins parvenu à dérober à la nature les moyens les moins dispendieux, que tous peuvent employer, pour planter avec la certitude du succès, suivant leurs facultés et les circonstances dans lesquelles ils se trouvent.

Ainsi, en exposant ces différents moyens avec tous les détails nécessaires pour l'intelligence de nos lecteurs, ou, ce qui est la même chose, en développant tous les différentes pratiques adoptées par nombre de cultivateurs distingués, suivant les circonstances, nous leveront les principaux obstacles qui s'opposent à la culture des bois. C'est le but particulier que nous nous sommes proposé en traitant cet article.

La culture des bois comprend, 1o. les semis et plantations des vieilles futaies dont les souches ne repoussent presque jamais, ou, ce qui est la même chose, les nouvelles plantations de massifs de bois, ainsi que le repeuplement artificiel de leurs vides, lorsqu'ils sont trop étendus pour pouvoir être regarnis naturellement par les semences des étalons voisins; 2o. la plantation des arbres isolés et d'alignement; 3o. les

semis et plantations d'arbres résineux; 4o. les travaux d'art relatifs à la bonne conservation des bois et à l'amélioration de leurs produits.

Semis, plantation et repeuplement des bois en massifs.

—Le but que l'on doit se proposer en faisant une plantation utile est de retirer en bois, sur un terrain donné, un revenu plus grand qu'il produit par sa culture ordinaire.

Les plantations doivent donc, comme toute autre amélioration agricole, être déterminées par le résultat de la comparaison du revenu actuel du terrain à planter avec celui qu'il produira après sa plantation, déduction faite des non jouissances, des déboursés et des intérêts des dépenses de plantation et d'entretien. De ce précepte, il résulte généralement : 1o. Qu'on ne doit pas planter des bois en massifs sur les bonnes terres, sur les prairies, sur les pâturages gras par eux-mêmes, ou sur ceux que l'on peut améliorer par des irrigations, etc., parce que ces terrains, dans leur culture actuelle, produiront toujours un revenu plus considérable que s'ils étaient plantés en bois; 2o. Que dans toutes les localités où le bois de chauffage est à un prix très bas, il n'y a pas d'avantage à planter des bois en massifs; car, quelque faible que puisse être le revenu des terres dans ces localités, il sera toujours supérieur à celui qu'on en retirerait, toutes déductions faites, si elles étaient plantés en bois.

Ce n'est donc que dans les lieux où le bois est à un haut prix, soit par sa rareté ou la grande distance pour le charroyer de la forêt à la ferme, et sur les terres médiocres et mauvaises de ces localités, que l'on peut se livrer aux plantations de bois en massifs, avec un avantage assuré, et qui sera d'autant plus grand que le prix du bois de chauffage ou de construction y sera plus élevé.

Mais les terres médiocres ou mauvaises que nous venons de désigner ne sont pas toutes également propres à la végétation des différentes essences de bois; il est donc nécessaire de ne confier à chaque nature de terrain que celles qui pourront y prospérer; leur accroissement y sera plus prompt, leur végétation plus belle, et leur produit plus considérable.

Ainsi, avant de déterminer une plantation, il faudra examiner avec attention la nature et la profondeur du sol à planter, afin de pouvoir choisir avec discernement parmi les essences de bois qui lui conviennent celle dont le produit deviendra le plus avantageux.

Il faut aussi connaître celles de ces dernières essences qu'il conviendra de cultiver ensemble; car l'expérience apprend que les bois en massifs présentent une végétation beaucoup plus belle lorsque les essences en sont mélangées, que quand elles sont de la même espèce. Par exemple, un taillis uniquement peuplé en chêne, croît moins vite que lorsqu'il est mélangé de hêtre et de charme, toutes choses égales d'ailleurs; sa végétation est encore plus prompte sur les terrains convenables, lorsque le chêne est entremêlé avec le frêne; enfin elle est la plus rapide lorsque le mélange est en bois blanc.

Les différentes essences enfoncent leurs racines, et conséquemment puisent leur nourriture à des profondeurs inégales, et laissent ainsi à chacune toute celle ni peut lui convenir; tandis que lorsqu'elles se trouvent toutes de même espèce sur le terrain, elles y vivent

toutes, pour ainsi dire, à la même table, et se disputent leur subsistance.

Le principe des assolements, comme nous l'avons déjà dit ailleurs en traitant de la plantation des arbres forestiers, s'applique aux arbres comme aux herbes, et s'il est moins remarqué en eux, c'est que leurs racines s'allongent tous les ans vont chercher de la terre nouvelle à une grande distance. Par exemple, celles d'un chêne peuvent trouver de la nourriture dans les interstices de celles de celles des frênes, des charmes, des érables, etc., et en manquent dès qu'elles rencontrent celles d'autres chênes.

Semis et plantations.—Il y a beaucoup de manières de planter des bois en massifs, et toutes exigent des avances plus ou moins grandes, suivant la jouissance plus ou moins prompte que l'on veut se procurer.

Cependant le succès d'une plantation n'est pas moins assuré pour être faite avec moins de dépenses; seulement, et comme nous venons de le dire, la jouissance est plus tardive, et les plantations économiques deviennent à la portée des facultés pécuniaires d'un plus grand nombre de cultivateurs qui se livreraient à la culture des bois.

La dépense des plantations, dans chaque procédé, est aussi plus ou moins grande, suivant la nature du terrain; car tous ne présentent pas autant de difficultés à vaincre dans leur préparation, ou autant de précautions à prendre pour y assurer le succès des plantations.

La plantation la plus dispendieuse est celle que l'on fait sur un terrain préalablement défoncé à quinze ou dix huit pouces de profondeur. C'est le procédé que les pépiniéristes emploient pour l'établissement des pépinières, ou les jardiniers dans les plantations de luxe.

On connaît quatre manières de préparer à moins de frais les terrains que l'on veut planter en massifs de bois :

1o. On les cultive à la houe; savoir, à plat, si le sol est sec et léger, ou en pente suffisante; et en planches plus ou moins bombées, ou en rayons plus ou moins élevés, si le terrain est humide ou compact.

2o. On ne cultive ces terrains à la houe que par des rayons de deux pieds de largeur; on laisse incultes les intervalles, et l'on plante ensuite sur les rayons cultivés.

3o. On cultive avec la charrue toute la superficie du terrain à planter, et avant de planter on lui donne assez de façons pour en rendre la terre bien meuble.

4o. On ne cultive avec la charrue, et sur une largeur de deux pieds, que les parties du terrain sur lesquelles on doit planter, et l'on laisse inculte le surplus, comme dans la seconde manière.

Au moyen de ces différentes préparations du terrain, on peut à volonté le planter, ou en semis ou en plants enracinés, à raison de toutes les précautions qu'il faut prendre pour assurer leur reprise, et qu'il est bon cependant de connaître.

D'abord on ne peut employer ainsi que des plants provenus de semis de deux ans, afin que leurs racines soient encore assez souples pour ne pas rompre sous le poids de la terre dont on les recouvre avec la charrue.

En second lieu, on ne peut planter de cette manière que sur des terrains très légers et suffisamment pré-

parés par plusieurs labours, pour que la terre en soit bien émietée, et qu'elle puisse recouvrir les racines des plants exactement et sans aucun vide.

En troisième lieu, il faut trois personnes pour effectuer cette plantation; savoir, le laboureur qui ouvre le sillon; une seconde personne qui pose les plants dans la raie, à un pied et demi les uns des autres; et la troisième, qui en redresse les tiges et les assujettit verticalement avec de la terre prise sur la raie voisine.

En quatrième lieu, lorsque les plants ont été recouverts par la charrue, il faut les visiter exactement, afin de redresser les tiges qui auraient été renversées par le laboureur, et enterrer les racines qui ne le seraient pas suffisamment.

On fait rarement des plantations à la charrue; mais, après avoir convenablement préparé la terre par son moyen, on creuse des trous avec la houe, et on y place des plants dont on recouvre les racines avec la terre de la surface, à l'aide du même instrument.

Enfin il est nécessaire de faire cette plantation en automne, et aussitôt que la terre est suffisamment humectée, afin que les racines des plants aient le temps de pousser un peu de chevelu avant l'hiver; autrement le hâle du printemps en ferait périr beaucoup.

Au surplus, dans ces différentes manières de planter, ou plutôt de préparer le terrain pour les plantations, un seul labour à bras d'homme suffira, pourvu que la terre soit bien émietée: mais, avec la charrue, le nombre des labours dépendra du plus ou du moins de tenacité de terrain, et de l'état dans lequel il se trouvait avant la plantation.

Ces différents procédés sont certainement plus économiques que ceux employés dans les plantations de luxe; cependant, si l'on ajoute aux dépenses qu'ils occasionnent, celles de l'entretien des plantations pendant un certain nombre d'années, le total présentera des avances encore assez fortes pour excéder les facultés d'un grand nombre de cultivateurs se livrant à la culture du bois. Dans notre prochaine *causerie agricole*, nous ferons connaître d'autres moyens qui exigent encore moins de dépenses, et au moyen desquels on a obtenu un grand succès. Ces moyens seront d'autant plus avantageux à employer suivant les circonstances, qu'après la plantation il n'y a d'autres soins à prendre que ceux des premiers repeuplements et d'une bonne conservation. — (A suivre.)

Plantations d'arbres forestiers et d'ornements

CULTURE DU NOYER. — (Suite). — *Du semis en pépinière.* — L'arbre qui provient d'une pépinière est moins actif dans sa végétation que celui du semis à demeure. Plus il sera replanté souvent, plus tôt il donnera du fruit et du plus beau fruit, parce qu'il travaillera moins en bois. Alors les racines latérales se multiplieront, et il n'aura plus de canal direct de la sève du tronc à la mère-racine, c'est-à-dire au pivot: ainsi ce que l'on perdra d'un côté on le gagnera de l'autre; cependant si on doit peupler des côtes arides, des rochers, etc., le semis à demeure mérite à tous égards la préférence sur une transplantation, où trois ans au plus suffisent lorsqu'on veut se procurer de belles

Du choix des semences. — On ne greffe point les noyers: cette assertion est vraie en général, malgré quelques exceptions. Il est donc indispensable de choisir les noix de l'espèce la plus grosse et dont l'amande remplira mieux la coquille.

Du sol de la pépinière. — Le noyer ne cherche qu'à pivoter; il aime donc un sol profondément défoncé. Afin de faciliter le prompt développement de sa racine et celui de sa tige, qui est toujours en raison de la première, il est inutile de chercher une terre trop bien préparée; la surabondance de nourriture n'est pas nécessaire à cet arbre, il craint même les engrais animaux; la cendre, et ce qui lui convient le mieux, et même celle qui a déjà servi pour les lessives; si on a eu la précaution de la laisser quelque temps exposée à l'air dans un endroit à l'abri de la pluie; et ses principes, combinés différemment dans celle qui n'a pas été lessivée, n'en sont pas moins actifs; d'ailleurs, comme cendre pure et simple, même abstraction faite de ses sels, comme poussière très fine elle sert à diviser le sol, le rend plus meuble, et par conséquent plus perméable aux racines. Il convient de défoncer ce sol deux ou trois mois d'avance, de le travailler de temps à autre, afin de le rendre de plus en plus meuble.

Méthodes du semis. — Il y en a deux, et dans chacune on doit avoir grand soin de choisir les noix au moment de leur parfaite maturité; on connaît ce point par les fentes ou crevasses qui s'opèrent d'elles-mêmes sur le brou (partie verte qui enveloppe la noix).

Dans la première méthode, on prépare dans une cave, ou dans un lieu à couvert et à l'abri des gelées, une couche de sable dans laquelle on place les noix à six pouces de distance les unes des autres, et on les recouvre de deux pouces de terre fine; elles germeront pendant l'hiver, si on a eu le soin de les arroser au besoin, et lorsqu'on ne craindra plus l'effet des gelées du dehors, on les tirera de cette couche pour les transporter dans la pépinière: si on les a semées dans des caisses, l'opération sera plus sûre.

Dans la seconde méthode, après avoir défoncé le terrain, on enfonce les noix à deux pouces de profondeur, en alignement, enveloppées dans leur écorce (brou), afin que l'amertume de cette enveloppe empêche les rats et les mulots d'attaquer les noix, dont ils sont très friands: à cet effet, les sillons qui doivent les recevoir sont espacés de deux pieds de distance, et chaque noix est séparée de ses voisines par un intervalle de deux pieds. — (A suivre.)

L'écorçage du lait par le système "centrifuge."

Extrait d'un rapport du professeur J. N. Fjwå, à la Société Royale d'agriculture du Danemark. — Traduit du Danois par M. S. M. Barré.

Ceux qui s'occupent de la fabrication du beurre, liront sans doute avec intérêt les tableaux d'expériences comparatives sur le rendement en beurre par l'emploi des six procédés de manipulation du lait suivants: "Glaco 10 heures," "Glaco 34 heures," "Eau de 50° Fahrenheit 34 heures," "Bassins plats 34 heures," "Centrifuge," et le "Battage du lait."

Ces expériences, faites à la Station expérimentale d'Ouurup, durèrent douze mois, du mois de mars 1881 au mois d'avril 1882.

Chaque jour, on a employé aux expériences 609 livres de lait, divisé comme suit : 50 livres par chaque expérience par les systèmes de "glace," "d'eau froide" et de "bassins plats;" 400 livres de lait pour le "Centrifuge," et 9 livres pour le "Battage du lait en nature."

Le lait fut refroidi à 33° Fahrenheit pour le système de "glace."

Par le système "d'eau (bassins profonds, cannes)" le lait fut maintenu à une température uniforme de 50° Fahrenheit.

L'épaisseur du lait, dans les bassins plats, était de deux pouces, et ce lait fut maintenu à une température assez basse pour la conserver frais et doux

pendant trente-quatre heures, même pendant les plus fortes chaleurs de l'été.

De chaque expérience de 50 livres de lait on a obtenu environ 9 livres de crème, et chaque portion de crème fut barattée séparément. Une partie de la crème ($\frac{1}{3}$ ou 9 livres environ) provenant du "centrifuge," ensuite réchauffée, acidulée et enfin barattée.

L'acidulation a précédé le battage des 9 livres de lait en nature.

Durant la période ci-dessus mentionnée, six cents expériences divisées en deux séries, furent exécutées, c'est-à-dire une série faite avec du lait provenant d'une seule métairie de 240 vaches, et l'autre avec du lait acheté provenant de plusieurs fermes.

TABLEAU I.
LAIT PROVENANT D'UNE SEULE MÉTAIRIE.

	Livres de beurre par 100 livres de lait.						Livres de lait par livre de beurre.							
	Glace 10 heures.	Glace 34 heures.	Eau Fahrenheit 34 heures.	Bassins Plats.	Centrifuge.	Lait baratté.	Glace, 10 heures.	Glace, 34 heures.	Eau, 50° Fahrenheit.	Bassins plats.	Centrifuge.	Lait baratté.	Nombre d'expériences.	Température du lait.
1831-32														
Avril.....	3,18	3,43	2,86	3,59. 6	3,90. 4	3,66. 2	31. 4	29. 2	35. 0	27. 8	25. 6	27. 3	4	29. 1
Mai.....	3,22. 3	3,42	2,91. 7	3,49. 5	3,86. 9	3,54. 2	31. 0	29. 2	34. 3	28. 6	25. 5	28. 2	8	28. 8
Juin.....	3,33. 9	3,53	3,16	3,53	3,92. 3	3,62. 5	29. 9	28. 3	31. 6	28. 3	23. 4	27. 6	4	28. 8
Juillet.....	3,61. 0	3,88	3,47. 3	3,81. 3	4,27. 8	3,89. 7	27. 7	25. 8	28. 8	26. 0	24. 0	25. 7	4	28. 0
Août.....	3,62	3,62	3,33. 0	3,76. 9	4,16	3,93. 1	27. 6	28. 2	30. 0	26. 5	25. 0	25. 4	4	28. 1
Septembre.....	3,32. 4	3,56	3,05. 2	3,51. 9	3,99. 5	3,67. 5	30. 1	28. 1	32. 8	28. 4	25. 0	27. 2	4	28. 9
Octobre.....	3,36	3,69	3,09. 5	3,72. 2	4,30. 9	3,80. 6	29. 8	27. 1	32. 3	26. 9	23. 2	26. 3	4	28. 9
Moyenne.....	3,37	3,62	3,12	3,63	4,08	3,73	29. 6	27. 7	32. 1	27. 5	24. 6	26. 8		28
Lait de vaches qui ont volé depuis un temps considérable.														
Novembre.....	1,79	2,28	2,31	3,51	4,53	4,10	55. 8	43. 8	43.	28. 2	22. 0	24. 4	4	27
Décembre.....	1,25	1,57	1,89	3,42	4,27	3,83	79. 6	63. 7	52. 9	29. 2	23. 4	26. 1	4	23
Moyenne.....	1,52	1,92	2,10	3,48	4,41	3,96	67. 7	58. 7	48. 1	28. 5	22. 7	25. 2	4	23
Lait de vaches qui ont volé récemment.														
Janvier.....	3,44	3,72	3,06	3,85	4,24	3,90	29	26	32	28	23	25. 6	4	29
Février.....	3,39	3,61	2,98	3,80	4,18	3,83	29	27	33. 5	28	23	25. 7	4	29
Mars.....	3,36	3,66	2,95	3,72	4,12	3,81	29	27	35. 8	28	24	26. 2	4	30
	3,40	3,67	3,00	3,79	4,18	3,87	29. 4	27. 2	33	28. 3	23. 9	25. 8	4	29

Le reboisement

Tout n'avait pas encore été dit sur cette question ; à preuve, un correspondant du *Globe* soumet au public le système suivant :

“ Que si un cultivateur consent à mettre en friche pour les fins du reboisement un dixième ou un septième de sa terre, il ne soit prélevé sur tel terrain aucune taxe de quelque genre que ce soit.”

On doit saisir d'un coup d'œil tout ce qu'un pareil système, si simple qu'il paraisse, a de supérieur à ceux offerts jusqu'à aujourd'hui :

Constatons d'abord, pour la centième fois, que si on n'y met ordre, nos bois auront bientôt disparus. Ceux mêmes qui nous restent dans les régions parfaitement colonisées ne sont pas assez considérables pour subvenir aux besoins locaux. De là la nécessité du reboisement autant que de la conservation des forêts.

Pour ce qui est de cette dernière, le Gouvernement s'applique à l'assurer. Ses règlements concernant l'ouverture de nouvelles terres, la vente du bois, etc., sont dans l'intérêt de la sylviculture autant que de l'agriculture. Pour ce qui est du reboisement, par exemple, très peu de chose a été fait en dehors du domaine de l'initiative privée. Les plantations, le long des routes à la campagne et des rues à la ville, peuvent donner de l'agrément, de l'utilité même au point de vue hygiénique. Nous doutons fort que dans l'économie agricole ou sylvicole elles comptent jamais comme facteurs.

Non ; ce qu'il nous faut surtout, c'est du bois de chauffage et du bois de construction. Nos forêts sont en grande partie détruites, il nous faut les renouveler.

Le plan soumis par le correspondant en question n'a guère besoin de longs développements. Le terrain mis en friche par les cultivateurs devra être clôturé de telle sorte que les animaux n'y puissent pas arriver. Au bout de quelques années, ce terrain ne saurait manquer de se reboiser lui-même. Si dans l'intervalle le cultivateur manquait de se conformer aux conditions de la loi, il serait tenu de payer les rouvances dont l'Etat ou les institutions municipales lui auraient fait remise jusque là ; de cette façon, on n'aurait rien à appréhender de la malhonnêteté ou de l'incurie de ceux qui soustrairaient une partie de leurs propriétés aux fix.

- Inutile de dire que ce système, pour être appliqué, devra être approuvé par les autorités compétentes. Aussi, est-ce à elles que nous en recommandons spécialement l'étude. — *L'Union de St-Hyacinthe.*

La vache dans son étable.

Les bons soins et une bonne nourriture à l'égard des animaux, c'est ce qui assure le succès dans une ferme. Les vaches surtout, vu les grands profits qu'elles peuvent donner, méritent une attention toute spéciale de la part du cultivateur.

L'étable où habite la vache doit lui être ce qu'est un appartement pour un individu. Elle chérira son habitation, sera familière dans toutes ses parties, mais à la condition qu'elle y trouve une abondante nourriture, et que tout soit disposé de manière à ce qu'elle y obtienne tout le confortable possible. Si cette étable est tenue en bon état de propreté, que la vache ait une bonne litière pour se coucher, que le plancher soit net

et qu'elle ne soit pas obligée de se croupir dans le fumier et ses urines, là elle jouira d'une bonne santé, digèrera mieux sa nourriture, donnera plus de lait et par conséquent son propriétaire en retirera un plus grand revenu tant par le lait que pour la meilleure qualité des fumiers.

Combien de cultivateurs, sous ce rapport, ont à se reprocher leur propre insouciance à l'égard de leurs vaches. L'intérieur de leur étable n'est rien moins qu'un lieu infect d'où s'échappent des émanations qui occasionnent de nombreuses maladies aux animaux qui y sont parfois entassés ; ils y séjournent pendant cinq à six mois de l'hiver, sans que l'on songe à donner à cette étable la ventilation nécessaire et la lumière qui leur est non moins nécessaire. Veut-on, parfois, leur donner quelque exercice au dehors, qu'ils n'en sont pas mieux, parce que l'entourage de l'étable n'est le plus souvent qu'un amas de bouabier et que le fumier est répandu ça et là autour des bâtisses, et encore se hasarde-t-on de leur offrir un repas de foin, celui du midi, que l'on jette sur ces fumiers parfois en état de décomposition. Nous n'exagérons rien, nous avons vu cela se pratiquer maintes et maintes fois.

N'est-il pas nécessaire de revenir d'une si odieuse pratique qui est une source de pauvreté pour le cultivateur et un bien mauvais exemple pour ses enfants qui, eux aussi, seront appelés à exercer l'état de cultivateur ?

Choses et autres.

— Nous avons toujours cru riche propriétaire celui qui savait embellir les avenues de ses bâtisses par des plantations d'arbres ; en effet ils donnent à une propriété un air d'élégance qui plaît à l'œil du voyageur, qui procure un ombrage frais et agréable dans les chaudes journées de juillet, etc. Et nous nous apercevons que nous négligeons ces choses qui pourtant ne coûtent aucun dépeuse et auraient leurs agréments.

— La richesse des parents facilite bien souvent la corruption des enfants, car il est rare que richesse et économie se rencontrent ; avec la prodigalité vient la dissipation, et les mille vices qui leur font cortège. L'économie convient aux hommes, aux femmes, aux enfants, aux vieillards, aux riches, au pauvre, à tous ; elle est profitable et donne moyen d'être utile.

— Le travail qu'a fait un homme pendant sa vie fait voir, après sa mort, ce qu'il valait.

RECETTES

Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux

Les breuvages doivent être donnés au moyen d'une bouteille en bois. Les personnes peu habituées à se servir de la bouteille, remplacent avec avantage ce vase par un bridon à entouloir. On doit avoir attention, en donnant un breuvage, de ne point lever la tête de l'animal trop haut, de ne pas le lui donner en trop grande quantité, et d'éviter de toucher au gosier, ce qui le ferait tousser.

On peut frotter légèrement le gosier du cheval pour le faire déglutir, sans déterminer la toux. Ce procédé est souvent l'unique moyen à l'aide duquel on parvient à faire avaler les liquides aux chevaux.

S'il arrivait qu'il toussât, on aurait bien soin de lâcher bien vite la tête.

La plupart des breuvages doivent être donnés tièdes.

Brevages pour rétablir les forces.— Décoctions d'orge, de pain, etc., sont nutritifs, et conviennent aux chevaux qui sont dans la maigreur. Le pain bouilli, dans lequel on ajoute du vin, est très restaurant. Le sel de verre, mis en poudre à la dose d'une once jusqu'à deux, dans du son ou de l'avoine, est non seulement un préservatif des maladies putrides, mais il est bon à engraisser un cheval.

Brevages sudorifiques contre le farcin et la gale.—Prenez cinq ou six onces de racines de houblon, ou quatre onces de gailac, ou de sassafras, ou de saulepaille; faites bouillir dans quatre livres d'eau et réduire à trois. Donnez ce breuvage tiède, après l'avoir passé dans un lingo.

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature de Québec, demande sera faite pour obtenir l'incorporation d'une compagnie intitulée "La Compagnie d'Aqueduc de Fraserville," avec pouvoir de construire un ou des aqueducs dans et pour la ville de Fraserville, d'acquiescir et posséder des biens meubles et immeubles dans et auprès d'icelle, d'exproprier, enfin d'obtenir tous les droits nécessaires et ordinaires en pareil cas.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat.

Fraserville, 9 février 1884
14 février 1884.



CANAUX DU ST LAURENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et portant la suscription "Soumissions pour les canaux du Saint-Laurent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest MARDI, le 13^e jour de février prochain, pour la construction d'une écluse et d'un bref régulateur, et pour creuser et agrandir l'entrée supérieure du canal Cornwall.

Ainsi pour la construction d'une écluse, ainsi que pour agrandir et creuser l'entrée inférieure du canal du Rapide Plat, ou division centrale des canaux de Williamsburgh, et aussi creuser, &c., le chenal à l'entrée supérieure du canal des Galops.

Une carte de l'entrée supérieure du canal Cornwall et de l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, ainsi que des plans et devis des divers travaux pourront être examinés au bureau de l'ingénieur Local, Dickenson's Landing; et pour les travaux à faire à la tête du Canal des Galops ils pourront être examinés à la maison de l'écluseur près de l'endroit, et dans chaque cas des plans, etc., pourront être vus à ce bureau dès et après Mardi le 20^e jour de janvier courant, où des formules imprimées de soumission seront fournies.

Les entrepreneurs sont informés par le présent que des tranchées d'essai ont été faites dans les sections de travaux de CORNWALL et du RAPIDE PLAT, et ils sont priés de se rappeler qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être strictement conforme aux formules imprimées, et d'être accompagnée d'une lettre disant que le soumissionnaire ou les soumissionnaires ont soigneusement examiné la localité et la nature des matières trouvées dans les tranchées d'essai, etc.

Dans le cas de sociétés commerciales, la soumission devra porter la signature particulière, la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus un *certificat de dépôt dans une banque* pour la somme de \$4,000 devra accompagner la soumission pour les travaux du canal de Cornwall. La soumission pour les travaux du Rapide Plat devra être accompagnée d'un *certificat de dépôt dans une banque* pour une somme de \$3,000. Les soumissions pour le creusement, etc., à la tête du canal des Galops devront aussi être accompagnées d'un *certificat de dépôt dans une banque* pour une somme de \$3,000. Les divers certificats de dépôts (des chèques ne seront pas reçus) doivent être transférés par endossement à l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux, et seront confisqués si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux taux et aux conditions mentionnés dans l'offre. Les certificats de dépôts ainsi transmis seront renvoyés aux diverses personnes dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Ce Département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY

Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux, }
Ottawa, 21 Janvier 1884 }
31 Janvier 1884.

PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Kamouraska. } COUR SUPERIEURE.
No. 557.

DAME LEONTINE DIONNE, épouse de Sieur Honoré Dionne,
cultivateur, de la paroisse de St Philippe de Néry,
Demanderesse,

Le dit HONORÉ DIONNE, Défendeur.

Une action de réparation de biens a été instituée en cette cause

L. A. LANGLAIS,

Procureur de la Demanderesse.

Fraserville, le 23 Novembre 1883.
31 janvier, 1884

PEPINIERE DU VILLAGE DES AULNAIES 1884.

30,000 Plants à vendre, variétés propres au climat du
Canada.—Blé & Patates de semence.

Catalogues gratis.

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Cériseurs, Vignes.
Gadelliers, Groseillers, Framboisiers, Ronces, Fraisiers.
Erables argentées, Erables Negundo (à Giguère) \$3, \$10, \$15
le 100.—Peupliers argentés.
Maronniers, Ormes, Chênes, Arbustes de jardins, etc., etc.
Spécialités par la malle: "Fraisiers Sharpless" 50 cts doz.
25 Pommiers, greffés cet hiver, assortis, \$1.
Erables Negundo 50 cts à \$1 la doz. Chênes \$1 la doz. Ormes
\$2 la doz.

Timbres de poste acceptés, pour montants au-dessous d'une piastre.
Blé de Semence, à barbe, "Manitoba & Minnesota," blé le
plus hâtif, \$4.20 le sac.
Patates "Blanche d'Amérique," belles, bonnes, très productives
sac de 100 lbs, \$1.
Echantillon de Blé & Patates par malle, 5 cts chaque.
Chèvres, \$10 la paire.

Adressez à

AUGUSTE DUPUIS,

Village des Aulnaies, Comté L'Islet P. Q.

31 janvier 1884.

A VENDRE.

UNE TERRE située en la paroisse de la Rivière Ouelle, de la contenance d'environ cent douze arpents de superficie, la propriété de la succession de feu Abdon-Rémi Langlais, avec maison, hangar, granges et étable dessus construits. Il suffit de dire que cette terre longe la Rivière-Ouelle, pour établir qu'elle est une des meilleures terres du comté de Kamouraska.

Pour les conditions, s'adresser au sousigné, ou à Messieurs Jean-Baptiste Richard, Thomas Langlais et Pierre Garon, de la Rivière-Ouelle.

JOSEPH-LUC MARTIN,

Tuteur.

Rivière-Ouelle, 26 janvier 1884.
31 janvier 1884